



# PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"

## Cahier des charges : Organisation d'épreuves Interligues SIL et SILA à partir de 2016

|   |        |
|---|--------|
| <b>Objet</b>  | p2     |
| <b><u>1-démarches administratives</u></b>                           | p2     |
| <b><u>2-organisation générale</u></b>                               | p2 à 7 |
| 2.1-locaux à prévoir  |        |
| 2.2-matériel à prévoir à terre                                      |        |
| 2.3-secrétariat   |        |
| 2.4-émargement  |        |
| 2.5-parking à bateaux   |        |
| 2.6-classements et remise des prix                                  |        |
| 2.7-hébergements des participants, accompagnateurs et organisateurs |        |
| 2.8-animations  |        |
| 2.9-vendeurs spécialistes   |        |
| 2.10-publicité  |        |
| <b><u>3-organisation sportive</u></b>                               | p7     |
| <b><u>4-parcours de régates</u></b>                                 | p7     |
| <b><u>5-surveillance</u></b>  | p8     |
| <b><u>6-liaisons radio</u></b>                                      | p9     |
| <b><u>7-financement de l'épreuve</u></b>                            | p9     |
| Annexe1-gestion des inscriptions                                    | p10    |
| Annexe2-jauge   | p11    |
| Annexe 3-organisation sportive                                      | p12    |
| Annexe 4- organisation et traitement des demandes de régates        | p12    |
| Annexe 5 – Instructions de course type                              | p14    |

### **Validation : (nom et date)**

Je, soussigné, ...

président du club, .....

reconnait avoir lu et accepté les conditions d'organisation de la SIL prévue du.....

Fait le :

Nota : Ce cahier des charges doit être signé par le comité d'organisation et renvoyé par courriel au Président de la commission sportive et copie au délégué de ligue.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

NICOLE BITARD <commission-sportive@promotion-optimist.fr>

## **Objet**

Ce cahier des charges définit les conditions d'organisation et de déroulement des épreuves annuelles de type « Interligues ».

En étant candidate à l'organisation d'une épreuve, l'entité organisatrice s'engage auprès de la POP à respecter intégralement les termes de ce cahier des charges ainsi que le règlement sportif en vigueur au moment de l'organisation de la compétition. Elle se rappellera à tous moments que l'épreuve s'adresse à de jeunes et très jeunes coureurs.

L'entité candidate à l'organisation d'une épreuve matérialise son accord en signant ce cahier des charges et en le renvoyant par courriel au Président de la commission sportive et copie au délégué de ligue, lors de sa candidature.

L'attribution définitive de l'organisation d'une épreuve par la POP à une entité organisatrice est soumise à la complète acceptation du présent cahier des charges.

## **1 – Démarches administratives :**

L'entité organisatrice sera chargée de prévenir et d'associer à la préparation de l'épreuve :

- sa Municipalité (soutien logistique et/ou financier)
- les Affaires Maritimes ou les Ponts et Chaussées,
- la Police et/ou la Gendarmerie,
- les Représentants de l'Etat de l'ampleur de la manifestation pour l'organisation des secours d'urgence,

Elle fera réserver le plan d'eau en prévenant les plaisanciers et les professionnels de la mer.

Elle communiquera l'avis de course aux délégués de ligue concernés avant publication.

## **2 - Organisation générale :**

L'épreuve sera organisée par un club, associant le délégué de ligue de Promotion Optimist et éventuellement des responsables des associations locales partenaires (District, Communauté de communes, etc...).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

Le rôle du délégué de Ligue, auprès du comité d'organisation, est de faciliter la bonne prise en compte par les clubs organisateurs des attendus de la POP concernant l'organisation de l'épreuve : réponse à des questions concernant le cahier des charges, points pratiques d'organisation, ...

L'entité organisatrice se conformera aux dispositions de l'annexe 1 concernant les pré-inscriptions et inscriptions.

## **2-1 Locaux à prévoir :**

Dans la mesure de la faisabilité des sites,

Prévoir toujours en fonction de mauvaises conditions atmosphériques possibles :

- 1 Secrétariat avec poste informatique, une imprimante, un photocopieur et une liaison Internet ADSL,
- 1 Salle informatique avec liaison internet ADSL (Wi-Fi recommandé), un photocopieur gros volume pour copier les résultats,
- 1 Salle PC course, (si possible face au plan d'eau), le local doit être situé dans un endroit fermé assez calme mais central (pour pouvoir avoir une vision rapide du plan d'eau, mise à l'eau et de l'émargement) non loin des mâts de pavillons des ronds,
- Salles pour Comités de Course et jury, et tableau d'affichage proche du jury. Nota : il peut s'agir de locaux type algéco,
- Local de jauge et de certification, séparés et utilisables pour la durée de la régata et fermant à clef (si possible),
- Zone abritée pour l'émargement des coureurs,
- Vestiaires filles et garçons avec toilettes.

## **2.2 Matériel à prévoir à terre :**

- 1 mat de pavillon
- Des tableaux d'informations abrités : 1 pour les résultats, 1 pour le Jury au voisinage du Jury, 1 pour annonces diverses (animation, et annonces diverses), 1 pour affichage de la carte marine de la zone de course, avec l'arrêté des Affaires Maritimes sur l'épreuve,
- 1 système sonore puissant pour l'envoi de la pavillonnerie,
- 1 jeu de pavillon pour le mât à terre,
- VHF fixe pour le PC course,

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

- PC avec liaison réseau et internet,
- Imprimante laser ou équivalent,
- Jumelles.

## **2-3 Secrétariat (matériel nécessaire) :**

- Photocopieur de débit suffisant et réserve d'encre nécessaire,
- Matériel informatique spécifique pour le secrétariat et les résultats,
- Encreur indélébile (jauge, certification et secrétariat),
- Classeurs, chemises et boîtes d'archivage,
- Petit matériel : colle, adhésif, crayons, stylos, feutres indélébiles et délébiles, ciseaux, agrafeuses, punaises,
- Ramettes de papier
- PC avec liaison réseau et internet.

## **2-4 Emargement :**

Un emargement sera systématiquement prévu comme mentionné dans les instructions de courses type POP.

Cf. Annexe 1.

## **2-5 Parking à Bateaux :**

Environ 5 m2 par bateau avec couloir de circulation identifié.

La classe est engagée dans la préservation de l'eau :

Le rinçage des bateaux est autorisé uniquement en fin de régata. (1 pour 50 bateaux), aucun point de rinçage n'étant mis à disposition des coureurs durant la compétition.

Gardiennage de nuit,

Mise à l'eau facile des bateaux des coureurs, disposant d'un espace permettant le stockage des chariots de mise à l'eau des coureurs durant chaque journée de régata.

Mise à l'eau facile des bateaux des entraîneurs et des accompagnateurs. Les bateaux des accompagnateurs sont mis à l'eau au début de l'épreuve et remontés en fin d'épreuve. Ces bateaux devront donc être amarrés en toute sécurité pendant toute la durée de l'épreuve. Il est préférable

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

dans la mesure du possible, que leur mise à l'eau soit distincte de celle des bateaux des coureurs, ou tout du moins organisée à des moments différents.

Un espace de stockage des remorques des bateaux des entraîneurs ou accompagnateurs, ainsi que des remorques de convoyage des bateaux des coureurs, doit être prévu et de taille suffisante au regard du nombre de coureurs.

## **2-6 Classements et remise des prix :**

Un ordinateur avec logiciel agréé par la FFVoile (Freg) est obligatoire pour le calcul des résultats avec connexion Internet pour mise en ligne des résultats chaque soir sur le site Internet de la régata et de la POP.

Des panneaux d'affichage de grande taille à l'abri du vent et de la pluie.

Un classement doit être effectué par catégorie (benjamins et minimes/cadets).

Il est indispensable que le poste informatique et classements soient tenus par une personne compétente qui connaisse à la fois le programme de classement et les diverses étapes qui précèdent la proclamation des résultats.

Le classement sera mis à jour à la fin de chaque journée d'épreuve.

Il ne sera pas distribué de prix en espèces.

Des lots divers peuvent être distribués selon l'ordre du classement et tirés au sort.

Les coupes, trophées ou récompenses seront attribuées :

- aux 3 premiers garçons et 3 premières filles de chaque catégorie (benjamins et minimes/cadets) au scratch.
- Au Premier garçon et à la 1ère fille minimes 1ère année (nés en 2004 pour la saison 2016)
- Au Premier garçon et à la 1ère fille benjamins 1ère année (nés en 2006 pour la saison 2016)

La dimension des coupes devra respecter la hiérarchie du classement.

## **2-7 Hébergement des participants, accompagnateurs et organisateurs.**

Prévoir des parkings voitures les plus proches possibles et un terrain pour stocker les remorques qui pourront être tolérées sur le parc à bateau dans le cas de coffres ou de rangements collectifs. Le parking remorques sera gardienné.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

Les prises en charges suivantes sont à prévoir :

- **Totale** pour les Présidents de Comités de course, Présidents du jury, juges, Jaugeur d'Epreuve, Mesureur d'Epreuve, Responsable informatique,
- **Partielle** (repas du midi) pour les membres du Comité de Courses, du Jury, de la Jauge et le mesureur (s'ils sont locaux) et participants à la surveillance.

## 2-8 Animations :

Le Comité d'Organisation prévoira :

- Un pot de départ,
- Un repas pour les coureurs et accompagnateurs peut être prévu, **il ne doit pas être inclus à l'inscription** mais proposé dans l'avis de course avec feuille d'inscription séparée.

## 2-9 Vendeurs spécialistes :

Quelques vendeurs spécialisés en matériel Optimist assurent une assistance sur le lieu des régates :

- Leur prévoir un emplacement assez central.
- Une demande sera faite par le Comité d'Organisation auprès de la Mairie de la commune pour autoriser l'installation des commerçants sur le site.
- Il semble normal de leur demander une participation (financière) en matériels (lots) arrêtée par convention entre le commerçant et l'Organisateur.
- Aucune exclusivité ne sera accordée à un vendeur.

## 2-10 Publicité – Sponsors

Le choix de sponsors reste bien sûr sujet aux interdictions ministérielles (alcools – cigarettes). Dans tous les cas prendre contact avec Promotion Optimist.

Marotte réservée à la classe pour le marquage

## **3 - Organisation sportive.**

Le programme de l'épreuve sera établi en tenant compte des recommandations de Promotion Optimist, conformément au règlement sportif de la classe.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

Les instructions de courses seront les instructions type de la classe, sous couvert de la FFVoile, jointes en annexes. Les annexes aux IC seront établies par le Club organisateur, selon la trame jointe. Elles seront mises en ligne sur le site de la régata et de la POP et affichées sur le site ; elles pourront être distribuées aux entraîneurs.

Les Présidents de Comité de Course et de jury seront choisis en accord avec Promotion Optimist.

Un briefing entraîneurs doit être organisé par le comité de course avant le début de l'épreuve.

Un départ commun des benjamins avec les minimas est possible, en particulier si le nombre de coureurs de la catégorie benjamins est faible (moins de 20 par exemple). Dans ce cas, le temps de référence à l'arrivée, est celui du 1er benjamin ayant fini.

## **4 - Parcours de régata.**

En règle générale, les parcours sont de type trapèze IODA, avec la possibilité d'inclure des parcours spécifiques à la topologie locale.

Le Comité d'Organisation fournira :

- Le nombre de bouées adaptées visibles et solides : 4 bouées de parcours et une d'arrivée pour le parcours IODA, ainsi que 2 petites bouées pour matérialiser la zone de pré-départ, et pouvant servir d'amarrage en cas d'avarie ou d'abandon.
- 1 bateau Comité avec système de drisses (minimum 8) suffisamment hautes (environ 5 mètres) pour que les pavillons soient nettement visibles, avec un système sonore efficace et 2 tableaux (1 grand, 1 petit) et une pavillonnerie complète,
- 1 bateau viseur avec mouillage suffisamment long pour ajuster la ligne de départ + VHF,
- 1 bateau arrivée avec système de drisses (minimum 4) et jeu de pavillon correspondant, corne de brume, VHF,
- 1 bateau mouilleur rapide avec au moins 2 personnes à bord, girouette, compas de relèvement, compas de route et VHF,
- Au moins un bateau pointeur, avec au moins 2 personnes à bord.
- deux bateaux pour le Jury et le Jaugeur (Semi-rigide car contact avec les Optimist).

Pour tous les bateaux du Comité de course :

- planchettes pour écrire avec pince,
- crayons, craie ou Velléda,
- magnétophone.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

## **5 - Surveillance :**

Si la surveillance reste coordonnée par le club organisateur qui se doit d'apporter la plupart des bateaux à moteur, il est évident que le concours d'accompagnateurs extérieurs (entraîneurs, parents) est nécessaire.

La surveillance est l'affaire de tous.

**A terre : vérification de chaque optimist avant mise à l'eau de la bague de blocage du mât et des boudins**

Sur le plan d'eau : Toute personne acceptée sur le plan d'eau de la régata se doit de rester vigilante et d'intervenir si nécessaire.

Une réunion de coordination rappellera au besoin les consignes d'assistance.

**Une attention particulière doit être apportée sur les trajets Terre/Parcours. Lors de conditions difficiles, il conviendra d'interdire l'aller ou le retour sans accompagnateur.**

Le comité d'organisation fournira pour sa part :

- 1 bateau de surveillance pour 10 à 15 Optimist. Le nombre de bateaux de surveillance peut nécessiter d'être largement augmenté dans des conditions difficiles de navigation. Le comité de course devra adapter son dispositif de bateaux de surveillance en fonction du niveau des coureurs et des conditions de navigation.
- **En complément des bateaux d'entraîneurs ou d'accompagnateurs pourront être inclus dans le dispositif de surveillance. Dans ce cas carburant , et panier repas leur seront fournis.**  
Prévoir le local de stockage et mode de distribution du carburant.
- Prévoir une réserve de carburant disponible à terre et sur l'eau.

Il sera prévu un responsable/coordonnateur de la surveillance ainsi qu'un responsable général ayant une bonne connaissance du plan d'eau.

Le responsable de la surveillance, en accord avec le Président de Comité de course répartira quotidiennement les bateaux de surveillance dont il dispose selon un dispositif adapté aux conditions de navigation.

Seront obligatoirement prévus :

- Des bateaux chargés de surveiller les derniers concurrents qui sont souvent les moins aguerris,

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**





# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

- Des bateaux chargés d'accompagner ou de surveiller à distance les optimists effectuant le trajet entre la terre et le parcours,
- Un poste de secours d'urgence

Les optimists « abandons » ne seront remorqués qu'à l'issue de la course afin de ne pas mobiliser les bateaux de surveillance en aller-retour.

## **6 - Liaisons radio :**

Un nombre suffisant de postes VHF fixes ou mobiles sera prévu.

Le PC Course doit être à l'écoute du rond et doit disposer de plus, d'un poste en veille sur le canal 16.

S'assurer que d'autres manifestations proches n'utiliseront pas les mêmes fréquences.

## **7 - Financement de l'épreuve :**

**10.50 € par inscrit et journée de compétition.**

Majoration à 13 € pour inscription tardive (2 semaines avant la date de clôture des pré-inscriptions)

Aucun dépassement ne sera autorisé sans accord écrit préalable par le référent désigné de la commission sportive de la POP.



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

## ANNEXE 1

### Inscriptions

#### **Gestion des pré-inscriptions :**

- Enregistrer les pré-inscriptions accompagnées des droits,  
La fiche d'inscription doit contenir au minimum :
  - ✓ nom, prénom, adresse et mail,
  - ✓ numéro de licence FFV, club et son numéro,
  - ✓ Nom de l'entraîneur responsable sur l'eau
  - ✓ autorisation parentale, décharge médicale, nom de la personne responsable à terre et sur l'eau du coureur avec n° de téléphone pour la joindre à tout moment,
  - ✓ la catégorie (fille ou garçon, minime, Benjamin).

#### **Confirmation des inscriptions :**

- Vérifier lors de l'accueil avant d'accepter l'inscription définitive :
  - ✓ L'attestation d'adhésion à Promotion Optimist (imprimable sur le site de la POP), ou à l'association de Classe Optimist du pays résident pour les étrangers,
  - ✓ La validité de la licence FF Voile ou du pays résident pour les étrangers, visa médical, autorisation parentale et décharge médicale,
  - ✓ La feuille déclarative de conformité aux règles de jauges (feuille minimes et feuille benjamin),
  - ✓ L'appartenance des barreaux à la liste fournie par la POP ( niveau 3 fédéral au moins)
  - ✓ Attestation d'assurance pour les coureurs étrangers,
  - ✓ La présentation de la carte « Pub » s'il y a lieu,
  - ✓ La feuille 1 du livret IODA,

#### ➤ Logistique

Local ou chapiteau permettant d'accueillir 2 postes (Minimes – Benjamins) d'inscription (un poste = une table de 2 m2)

Cet accueil nécessite la présence de 1 à 2 personnes formées. En général des responsables de POP s'associent à cet accueil.

#### **Emargement :**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

## Prévoir :

- Des tables abritées,
- Au moins 2 à 3 personnes suffisamment disponibles,
- Une organisation qui évite les bousculades,
- Un gâteau et une boisson chaude en période froide et fraîche en période chaude à l'émargement du retour.

## ANNEXE 2

### Jauge

L'organisation de la jauge sera définie par POP et coordonnée par le responsable de la Commission technique de POP. Il précisera les vérifications à effectuer et les conditions de mise en application de la charte de mesurage (sur le site internet [www.promotion-optimist.fr](http://www.promotion-optimist.fr)).

La charte de mesurage devra être affichée sur le panneau officiel.

### Local :

Un local ou chapiteau avec électricité et au moins 3 m de hauteur (minimum de 50 m<sup>2</sup>), si possible fermé.

### Matériel :

- 2 tables de 3m x 3m pour dérouler les voiles,
- 1 table de 2 m<sup>2</sup> pour le responsable de la jauge,
- 1 table de 2 m<sup>2</sup> pour le secrétariat de la Jauge,

### Personnel :

- Un jugeur d'épreuve, accepté POP,
- Un jugeur adjoint
- Un mesureur de classe
- 1 personne de la commission technique de POP,
- 1 ou 2 personnes pour aider dont une capable de saisies informatiques.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 –  
Affiliée à la FF Voile – Membre de l'International Optimist Dinghy Association  
Classe internationale reconnue par l'ISAF  
**www.promotion-optimist.fr**



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

Les feuilles de [Déclaration de conformité aux règles de jauge Minimés D1D2](#) et [Déclaration de conformité aux règles de jauge Benjamins et Open](#) sont en ligne sur le site de la POP (rubrique jauge)

## ANNEXE 3

### Organisation sportive

Afin d'être en conformité avec les recommandations de la Commission Centrale d'Arbitrage de la Voile, le système de poules sera utilisé dès qu'il y aura plus de 80 coureurs. Les cas particuliers (entre 80 et 90 coureurs) seront étudiés au coup par coup.

Les coureurs sont répartis en deux groupes : dont les résultats sont obligatoirement distincts, même s'ils courent ensemble.

- Minimés /cadets
- Benjamins (ou Benjamins/ Poussins pour la régates de mai)

## ANNEXE 4

### Organisation et traitement des demandes de régates

Vous trouverez ci-après un calendrier de travail pour le dépôt des candidatures des clubs à l'organisation d'une régates de niveau SIL.

Les délégués de ligue doivent rappeler aux clubs la démarche de candidature.

Les clubs candidats doivent transmettre directement ou par l'intermédiaire du Délégué de Ligue, une demande.

Les délégués de ligues analysent les candidatures, La commission sportive les valide .



# PROMOTION OPTIMIST

*Association Française de la Classe "Optimist"*

|                 |
|-----------------|
| <b>ANNEXE 5</b> |
|-----------------|

Instructions de course type